

20-27 Septembre 1959

RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE LA CINEMATHEQUE TUNISIENNE

Nous sommes très heureux d'annoncer que nous venons de créer une Cinémathèque Tunisienne de caractère privé avec aide du gouvernement dont les statuts ont été déposés le 12 Décembre 1958. Le Bureau est ainsi constitué :

Présidente	Mlle S. EL GOULLI
Vice-Présidente	Mme C. NACCACHE
Secrétaire	Mr G. SHAMA
Secrétaire adjoint ..	Mme J. DRISS
Trésorier	M. J. PEREZ

Le siège social se trouve 189 Avenue de Paris.- Tunis - Nous avons pour l'instant six films, mais ni documents, ni manuscrits, l'aide reçue du Secrétariat d'Etat à l'Information (50 dinars) n'ayant pu couvrir que les frais de transport et de salle. Car en effet, nul accord n'est encore intervenu pour que soient pris en charge les frais de transport et de plus nous avons dû louer une salle de spectacle commerciale, ce qui occasionne encore des frais. Nous avons pu cependant obtenir de la Société des Associations culturelles la promesse qu'elle équiperait une salle de projection 35 mm. et qu'elle la mettrait à notre disposition pour l'année prochaine ainsi qu'elle nous prêterait une salle où nous mettrions notre documentation.

Une centaine de personnes ont suivi avec régularité nos séances et il convient de signaler l'appui que nous avons trouvé d'une part auprès des journaux locaux et d'autre part auprès du Cercle du Cinéma de Tunis qui a annoncé chacune de nos séances et pressé ceux de nos adhérents qui s'intéressent vraiment à l'art cinématographique à aider la Cinémathèque Tunisienne.

Mais nous tenons à insister sur le fait qu'aucune de nos séances n'eût été possible sans l'appui total de M. H. LANGLOIS, le Président de la Cinémathèque Française, que nous remercions publiquement.

Voici quels sont nos projets dont certains seront réalisables immédiatement en même temps que nous nous efforcerons de hâter le plus possible la réalisation des autres :

- 1°)- Faire connaître la Cinémathèque (publicité, conférences, etc...)

.../...

- 2°)- Enrichir notre bibliothèque, notre photothèque.
- 3°)- Acheter quelques films dans la mesure de nos moyens.

Nous aimerions par ailleurs établir une collaboration étroite avec les autres cinémathèques membres de la F.I.A.F. et si possible organiser des rétrospectives chez nous.

Nous sommes très heureux d'annoncer que nous venons de créer une Cinémathèque Tunisienne de caractère privé avec aide du Gouvernement dont les statuts ont été déposés le 12 décembre 1958. Le Bureau est ainsi constitué :

- Présidente Mlle S. EL GOULLI
- Vice-Présidente Mme G. NACACHE
- Secrétaire Mr G. SHAMA
- Secrétaire adjoint .. Mme J. DAIS
- Treasorier M. J. FARAZ

Le siège social se trouve 189 Avenue de Paris - Tunis - Nous avons pour l'instant six films, mais ni documents, ni manuscrits, l'aide reçue du Secrétariat d'Etat à l'Information (50 diars) n'ayant pu couvrir que les frais de transport et de salle. Car en effet, nul accord n'est encore intervenu pour que soient pris en charge les frais de transport et de plus nous avons dû louer une salle de spectacle commerciale, ce qui occasionne encore des frais. Nous avons pu cependant obtenir de la Société des Associations culturelles la promesse qu'elle équiperait une salle de projection 35 mm. et qu'elle la mettrait à notre disposition pour l'année prochaine ainsi qu'elle nous prêterait une salle où nous mettrions notre documentation.

Une centaine de personnes ont suivi avec régularité nos séances et il convient de signaler l'appui que nous avons trouvé d'une part auprès des journaux locaux et d'autre part auprès du Cercle du Cinéma de Tunis qui a annoncé chacune de nos séances et pressé ceux de nos adhérents qui s'intéressent vraiment à l'art cinématographique à aider la Cinémathèque Tunisienne.

Mais nous tenons à insister sur le fait qu'aucune de nos séances n'ait été possible sans l'appui total de M. H. LANGLOIS, le Président de la Cinémathèque Française, que nous remercions publiquement.

Voici quels sont nos projets dont certains seront réalisés immédiatement en même temps que nous efforçons de hâter le plus possible la réalisation des autres :

- 1°)- Faire connaître la Cinémathèque (publicité, conférences, etc...)

....